

## INFORMATIONS PRATIQUES

Inscription via le [formulaire d'inscription en ligne](#).

Contact : [clemence.bui@arhm.fr](mailto:clemence.bui@arhm.fr) - 04 81 07 98 62

Tarif : 100€/demi-journée

Lieu : CH Saint Jean de Dieu - Fondation ARHM  
290 route de Vienne 69008 Lyon  
Espace conférence Sanou Souro, salle 1

### Accès TCL :

Ligne de tramway T6, arrêt « Moulin à vent », 10 min à pied  
Ligne de bus C12 Bellecour/Hôpital Feyzin Vénissieux,  
arrêt « Hôpital Saint Jean de Dieu »



Institut régional Jean Bergeret - Fondation ARHM  
290 route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon Cedex 08  
[www.institutbergeret.fr](http://www.institutbergeret.fr)

## Les aspects médico-légaux dans la pratique actuelle de la psychiatrie

Deux demi-journées proposées par la Commission de Formation Médicale Continue du centre hospitalier Saint Jean de Dieu  
Formation DPC

22 septembre, 06 novembre 2020

## LES ASPECTS MEDICO-LEGAUX DANS LA PRATIQUE ACTUELLE DE LA PSYCHIATRIE

Formation DPC 2020  
proposée par la Commission de Formation Médicale Saint Jean de Dieu

2020



### PROGRAMME

- **Mardi 22 septembre 2020 de 14h à 17h**

#### Thérapeutiques médicamenteuses en psychiatrie : quelles avancées ?

Docteur Philippe SCHILLIGER, Revue *Prescrire*

Avancée scientifique ? Gain d'efficacité ? Moindre toxicité ? Effets indésirables plus facilement gérables ? Plus grande facilité d'administration ? Meilleure balance bénéfices-risques que les médicaments déjà vraiment utiles aux patients ?

C'est en pondérant l'ensemble des données d'évaluation, sans autre parti pris que la priorité donnée à l'intérêt du patient, et en toute liberté d'esprit, que l'on peut déceler les progrès tangibles pour les patients.

- **Vendredi 06 novembre 2020 de 14h à 17h**

#### De la contrainte en Psychiatrie

Un éclairage par la psychiatrie légale pour dialectiser certaines pratiques contraignantes en psychiatrie

Docteur Manuel ORSAT – Psychiatre, Le Mans  
Expert près la Cour d'Appel d'Angers  
Membre de la section psychiatrie légale de l'AFPBN

Depuis toujours, les soins psychiatriques se sont appuyés entre autres par l'exercice d'une certaine contrainte sur le malade. S'il existe aujourd'hui un véritable souci de limiter cette contrainte, on ne peut faire l'économie d'une réflexion critique sur cette modalité d'interaction entre deux sujets, l'un malade, l'autre médecin. On tentera de s'extraire de cette dialectique opposant psychiatrie libertaire et psychiatrie sécuritaire par l'acceptation et l'analyse de certains paradoxes : celui de la contrainte pour soigner, celui d'une vulnérabilité parfois déniée au profit d'une injonction à l'autonomie, par exemple.